

- superviser les préparatifs de la manifestation qui aura lieu en 2019, dont l'objectif sera d'assurer le suivi des recommandations du CSA relatives aux politiques menées dans les domaines suivants: i) l'investissement dans la petite agriculture, ii) l'établissement de liens entre les petits exploitants et les marchés et iii) le développement agricole durable, y compris le rôle de l'élevage. La manifestation aura lieu dans le cadre de la quarante-sixième session du CSA, en fonction des ressources disponibles.

I. RÔLES ET RESPONSABILITÉS DANS L'ORGANISATION DES MANIFESTATIONS THÉMATIQUES MONDIALES ET DES MANIFESTATIONS VISANT À ASSURER LE SUIVI D'AUTRES RECOMMANDATIONS DU CSA SUR LES POLITIQUES

1. Lors de sa quarante-quatrième session (octobre 2017), le CSA a approuvé le document CFS 2017/44/11, qui définit la marche à suivre aux fins du suivi de la mise en œuvre des principaux produits du CSA, conformément aux décisions prises par celui-ci à sa quarante-troisième session (CFS 2016/43 Report [rapport final] et CFS 2016/43/7) et d'autres recommandations du CSA, comme suit:

- pour le suivi des principaux produits du CSA: une manifestation thématique mondiale en séance plénière sera organisée tous les deux ans;
- pour le suivi d'autres recommandations du CSA: des manifestations ponctuelles seront organisées, compte tenu du rôle que peut jouer le suivi de ces recommandations dans l'élaboration des programmes internationaux relatifs à la sécurité alimentaire et à la nutrition et en fonction des ressources disponibles. Les manifestations auront lieu pendant la session du Comité ou entre ses sessions, en fonction, notamment, des objectifs fixés et du calendrier de participation à l'élaboration des programmes internationaux.

2. Au cours de la même session, la question des rôles et des responsabilités quant à l'organisation de manifestations thématiques mondiales en séance plénière, qui se tiendraient tous les deux ans, et de manifestations organisées aux fins du suivi d'autres recommandations du CSA, a été abordée pour 2018 seulement, et non pour la période à compter de 2019¹, et le Comité «était conscient du fait que l'utilité et le rôle du Groupe de travail à composition non limitée sur le suivi seraient éventuellement réexaminés à la lumière des décisions du Comité relatives aux activités de suivi de l'évaluation indépendante du CSA»².

3. S'agissant des décisions prises par le CSA à sa quarante-quatrième session (CFS 2017/44/Report), des paragraphes 34b et 34f et du paragraphe 10 de l'annexe C du document relatif à la mise en œuvre de la suite donnée à l'évaluation du CSA (CFS 2018/45/3), il est proposé au Bureau, en consultation avec le Groupe consultatif, de recueillir des contributions supplémentaires, selon les besoins, afin de superviser les préparatifs des manifestations thématiques mondiales en séance plénière et des manifestations organisées en vue de favoriser l'assimilation, le suivi et l'examen ainsi que de mettre en commun des données d'expérience et des bonnes pratiques concernant l'utilisation et l'application d'autres recommandations du CSA en matière de politiques, dans le cadre du Programme de travail pluriannuel.

¹ «Le Comité: a demandé au Bureau de se réunir avec le Groupe consultatif et le Groupe de travail à composition non limitée sur le suivi en vue de superviser les préparatifs de la manifestation thématique mondiale qui aura lieu en séance plénière **en 2018** et les préparatifs des manifestations organisées aux fins du suivi d'autres recommandations du CSA pendant la semaine de séances plénières ou durant les périodes intersessions, en fonction des ressources disponibles», CFS 2017/44/Report, paragraphe 34d.

² CFS 2017/44/Report, paragraphe 34f.

II. MANIFESTATIONS VISANT À ASSURER LE SUIVI D'AUTRES RECOMMANDATIONS DU CSA RELATIVES AUX POLITIQUES (QUARANTE-SIXIÈME SESSION DU CSA)

4. Conformément au document CFS 2017/44/11, approuvé par le Comité³, une manifestation sera organisée en séance plénière lors de la quarante-sixième session du CSA aux fins du suivi de l'utilisation et de l'application des recommandations du CSA indiquées ci-après. Leur contribution potentielle à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) et des objectifs de la Décennie internationale de l'agriculture familiale sera évaluée, ainsi que leur pertinence à cet égard.

- Investir dans la petite agriculture (2013)
- Établir un lien entre les petits exploitants et les marchés (2016)
- Développement agricole durable, y compris le rôle de l'élevage (2016)

5. Ces trois ensembles de recommandations peuvent être regroupés du fait de leur interconnexion et de leur complémentarité. Le second ensemble de recommandations découle directement du premier, étant donné qu'il examine plus en détail une question clé soulevée dans les recommandations formulées en 2013, et le troisième ensemble, axé sur les systèmes fondés sur l'élevage, a étayé la réflexion globale menée sur les politiques relatives à la petite agriculture.

6. Ces recommandations sont très importantes pour les parties prenantes du CSA, en particulier les petits producteurs, qui sont les principaux contributeurs à la sécurité alimentaire et à la nutrition et qui forment la catégorie d'agriculteurs familiaux dont l'effectif est le plus élevé. Les petits producteurs sont par conséquent des acteurs clés de la Décennie des Nations Unies pour l'agriculture familiale, et l'organisation, dans le cadre de la quarante-sixième session du CSA, d'une manifestation qui viserait à dresser un bilan de la situation actuelle, représenterait une contribution particulière du CSA à la Décennie pour l'agriculture familiale en 2019. La manifestation serait axée sur les petits exploitants et serait l'occasion de mesurer les bénéfices effectivement tirés par les petits exploitants de recommandations du CSA spécifiques, et de réfléchir à la mesure dans laquelle l'application des produits du CSA relatifs aux politiques pourrait faire évoluer la situation actuelle. Compte tenu du rôle important des femmes dans la petite agriculture, la manifestation permettrait également de promouvoir les messages du Forum du CSA sur l'autonomisation des femmes dans le contexte de la sécurité alimentaire et de la nutrition, qui a eu lieu en 2017.

7. Parmi les trois produits relatifs aux politiques – lesquels sont liés les uns aux autres – qui font l'objet d'un suivi, l'un a été adopté il y a cinq ans et deux l'ont été plus récemment. Le suivi des trois produits montre que le CSA peut – et doit – s'appuyer sur les travaux menés dans le passé et créer des synergies entre ses différents produits. Trois des cinq ODD ciblés en 2019 sont particulièrement concernés, à savoir les ODD 8, 10 et 13. Les pays qui mènent des examens volontaires des ODD en 2019 pourraient être encouragés à inclure les produits du CSA relatifs aux politiques dans leurs évaluations et apporteraient à ce titre leur contribution à la session 2019 du Forum politique de haut niveau et à la quarante-sixième session du CSA.

Processus et résultat escompté

8. Un appel à la mise en commun de données d'expérience et de pratiques optimales sera lancé lors du Forum global sur la sécurité alimentaire et la nutrition à l'intention de tous les membres, participants et autres parties prenantes qui contribuent au CSA. Le Secrétariat du CSA collaborera avec une équipe spéciale technique (EST) afin d'élaborer un document d'information qui synthétisera les données d'expérience reçues.

³ «La décision d'effectuer le suivi de telle ou telle recommandation sera prise par le Bureau, après concertation avec le Groupe consultatif, compte tenu du rôle que peut jouer le suivi de ces recommandations dans l'élaboration des programmes internationaux relatifs à la sécurité alimentaire et à la nutrition et en fonction des ressources disponibles», CFS 2017/44/11, paragraphe 8.

9. En outre, le Secrétariat du CSA élaborera, en coopération avec l'EST, l'appel à contributions et le résumé de la manifestation, et définira les critères qui serviront à sélectionner les données d'expérience qui seront présentées. On pourrait par exemple demander aux contributeurs (Membres et participants):

- d'évaluer le degré de la diffusion et de l'application, dans un contexte donné, des trois produits relatifs aux politiques;
- d'évaluer l'utilisation et l'application actuelles et potentielles des recommandations du CSA en matière de politiques relatives aux petits exploitants, en particulier dans les domaines suivants: investissements en faveur des petits exploitants réalisés par les gouvernements nationaux et les institutions financières internationales, programmes visant à renforcer les capacités des petits exploitants, élaboration de propositions de financement à court et moyen termes plus favorables aux petits producteurs, et formulation et mise en œuvre de stratégies nationales spécifiques en faveur de la petite agriculture;
- évaluer la contribution potentielle de l'utilisation et de l'application des recommandations en matière de politiques à la réalisation des ODD et à l'amélioration de la cohérence des politiques relatives à la sécurité alimentaire et à la nutrition.

10. Le document d'information et le résumé de la manifestation élaborés par l'EST seront examinés lors d'une réunion conjointe du Bureau du CSA et du Groupe consultatif; le Bureau prendra note du document d'information et s'accordera sur le résumé de la manifestation.

11. La présentation de données d'expérience qui aura lieu lors de la manifestation organisée dans le cadre de la quarante-sixième session du CSA et qui permettra de dresser un bilan de la situation actuelle sera suivie d'un débat en séance plénière, dont l'objectif sera de tirer des enseignements et de faire des propositions en vue d'améliorer l'utilisation et l'application des recommandations du CSA en matière de politiques dans le contexte de la Décennie de l'agriculture familiale et des ODD.

12. Le processus débouchera sur l'organisation d'une manifestation, dans le cadre de la quarante-sixième session du CSA, qui visera à dresser le bilan de la situation actuelle, à présenter les enseignements tirés de l'expérience et à faire des propositions visant à renforcer l'utilisation et l'application des recommandations.

Coûts

Personnel et appui technique	30 000
Appel à contributions	7 000
Traduction des documents élaborés pour la quarante-sixième session du CSA (12 500 mots)	25 000
Traduction des présentations reçues rédigées dans une autre langue que l'anglais	5 000
Coûts de session (frais de voyage de deux intervenants et d'un modérateur)	7 500
TOTAL	74 500